



## Les Sables-d'Olonne en bref

Un élu estime que « le maire a décrédibilisé la Ville »



*L'élu d'opposition Anthony Bourget réagit au déboulonnage de la statue de l'archange saint-Michel ordonné par la justice. Pour lui, le maire Yannick Moreau « a décrédibilisé la Ville » tout au long de cette affaire.*

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Le sort de la statue de l'archange saint-Michel, aux Sables-d'Olonne, est scellé depuis le 7 avril : la Ville devra démonter la statue installée sur le parvis de l'église Saint-Michel. Pour l'élu d'opposition Anthony Bourget, la décision du Conseil d'État montre que « Yannick Moreau n'est pas au-dessus des lois. À faire des procès incantatoires en wokisme, le maire a oublié l'essentiel : les faits et la loi. Installée depuis 2018, la statue ne peut rester sur le domaine public (loi 1905) », écrit-il dans un communi-

qué.

Pour l'élu divers-droite, « à vouloir se créer une actualité nationale et communiquer pour exister, le maire a décrédibilisé la Ville. Il a utilisé les moyens de la mairie pour faire du prosélytisme (frais d'avocat, campagne des vœux avec une affiche représentant saint-Michel) ». Il conclut en estimant que « premier maillon de la République, le maire doit respecter les institutions et montrer l'exemple. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas ».